



LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 18 août. — M. Van de Weyer est arrivé hier à Douvres, à bord du *Fire-Fly*. On sait que sa mission est de porter à notre cour la notification du mariage de son souverain.

Il a été reçu par la même voie des communications portant que la Belgique est dans l'espoir et attend avec impatience la prompt solution de la question, par voie amicale s'il est possible, mais promptement d'une manière ou de l'autre.

Nous regrettons que le ton de ces communications ne s'accorde point avec le désir général d'un prompt arrangement des différends entre la Hollande et la Belgique. Mais nous persistons dans notre opinion que le maintien actuel de la paix, étant si évidemment dans l'intérêt des grandes puissances européennes qui ont en mains la force pour soutenir leur volonté, ce ne sera pas de ce côté là que l'on doit craindre de voir la paix européenne troublée. Nous ferons remarquer en outre que la circonstance même que tous les états de l'Europe sont prêts à la guerre, porte plutôt à croire à l'initiative d'une agression de part ou d'autre.

Les deux principales causes d'empêchement pour l'arrangement de la question, dans le moment actuel sont, la libre navigation de l'Escaut, que la Belgique réclame, mais à laquelle la Hollande s'oppose, et la continuation de la possession d'Anvers par celle-ci. A l'égard de ce dernier point, on peut croire qu'il se présente un moyen facile d'arrangement, et par lequel la Hollande ne serait pas placée dans une position plus défavorable, et ne blesserait point l'honneur de la Belgique. Ce serait par la Hollande, qui conjointement avec la Belgique, n'est déjà placée sous la sauve-garde des puissances alliées, gardât la citadelle en leur nom, et que le drapeau hollandais fût remplacé par le pavillon neutre des alliés, jusqu'à la conclusion d'un traité définitif entre la Hollande et la Belgique. Si les plénipotentiaires hollandais agissent franchement, comme on le présume, il ne saurait y avoir d'objection raisonnable de leur part, pour prouver par là le désir de leur souverain, de faire tout ce qui est en son pouvoir pour arranger ce différend. L'opposition éventuelle de la part de la Belgique contre la tenue de garnison hollandaise peut être réfutée par la considération de l'impossibilité d'introduire dans la citadelle des troupes d'aucune autre puissance dans les circonstances actuelles. La citadelle, étant gardée sur ce pied par les Hollandais nominativement; mais de faire par les alliés qui ont le pouvoir de faire adhérer l'une ou l'autre des deux parties aux points qui ne peuvent être contestés, le *statu quo* de la Hollande et l'honneur de la Belgique restera intact.

La question de la libre navigation de l'Escaut présente plus de difficultés; difficultés nées non-seulement d'intérêts politiques opposés, mais aussi de la position géographique des deux pays.

On ne doit pas s'étonner que la Hollande s'oppose à l'entrée de son territoire par les deux rives du fleuve, et on ne doit pas l'en blâmer puisqu'il s'agit pour elle d'un avantage qu'elle considère comme un droit. D'un autre côté la fermeture de l'Escaut frapperait au cœur le commerce de la Belgique.

La question se réduit donc à savoir, si la tranquillité de l'Europe doit continuer à être menacée par les démonstrations hostiles de deux petites nations; si l'intérêt réel ou supposé de l'une d'elles, pourra sembler à un ulcère troubler la santé de tout le corps politique, ou bien si les alliés auxquels chacune des deux nations a solennellement consenti de se soumettre, et auxquels il appartient en fait de céder en tout état de cause, exerceront

le pouvoir qu'ils possèdent légitimement d'obliger les deux nations à un arrangement si désirable pour la paix de l'Europe. (Courier.)

— On lit dans le *Times*, à propos de l'article que nous avons inséré hier sur la réception de lord Durham par l'empereur Nicolas :

« Deux ou trois journaux contiennent une longue et pitoyable narration d'un essai tenté par l'empereur Nicolas pour cajoler les officiers et les marins du vaisseau qui a transporté lord Durham à Saint-Pétersbourg. L'autocrate tartare a écorché l'anglais pour plaire au capitaine; il a bu du grog pour plaire aux matelots; et, pour être encore plus sûr de son fait, il a, dit-on, régalé outre mesure tous les officiers du vaisseau. Le czar a conçu, nous le pensons, une très-fausse idée de l'intelligence, des principes et des sentimens de la nation anglaise, s'il suppose que la variété infinie (nous citons le rapport) d'un dîner russe, quoique préparé de manière à étonner même les entrailles d'un *alderman*, et soutenu par un présent de 500 liv. st., puisse fermer les yeux de citoyens anglais sur la politique du gouvernement russe, ou leurs cœurs sur ses horribles résultats, dans la destruction de la Pologne. Tout le récit en question n'est qu'un dégoûtant bavardage et sera la avec mépris par tout homme ayant la moindre parcelle de sens commun. »

— On vient d'imprimer à Londres les trois bills de la réforme parlementaire avec une histoire de ces bills sur une double feuille du journal *l'Atlas*, ayant environ 40 pieds carrés.

ALLEMAGNE.

Spire, le 12 août. — Voici un extrait de l'adresse que les patriotes de la Bavière rhénane ont présentée au roi relativement à la promulgation des résolutions de la diète germanique du 28 juin dernier, et qui est restée jusqu'ici sans réponse.

A S. M. le roi de Bavière.

Déjà, depuis plusieurs semaines, les esprits des habitans de la Bavière rhénane étaient agités d'un sombre pressentiment qu'ont fait naître les mesures menaçantes qu'il a plu à votre ministère d'ordonner contre le cercle du Rhin, et qui annonçaient le projet d'actes de violence prochaine.

Tout à coup, et comme la foudre sortie du sein de l'orage, le décret de la diète du 28 juin est venu frapper notre patrie, et nous a subitement découvert toute la profondeur de l'abîme sur les bords duquel nous sommes placés. La guerre civile, voilà ce que nous promet la résolution de la diète; mort au système constitutionnel en Allemagne et dans toute l'Europe; oppression, pour ses partisans de toutes ces belles espérances sur lesquelles la patrie tournait ses regards, pour la tirer de sa langueur politique; extinction de tout sentiment libre dans l'esprit humain; voilà ce qu'on lit sur la bannière du parti qui commence à faire peser son sceptre de fer sur l'Allemagne.

Quel cœur sensible peut rester froid en apprenant l'oppression tyrannique sous laquelle on fait gémir des peuples étrangers, la violence barbare que l'on emploie pour étouffer tout ce qu'il y avait de noble et de grand dans une nation? Combien n'ont pas dû être frappés de stupeur les habitans de la Bavière rhénane, ces citoyens si fidèles aux lois et à qui la liberté est si chère, lorsqu'ils ont reçu cette nouvelle funeste, inouïe, incroyable en quelque sorte : « La diète a anéanti les constitutions de l'Allemagne. »

Les citoyens de la Bavière rhénane croient de leur devoir de déclarer hautement et publiquement, dès à présent, leur pensée à cet égard,

afin que la scission que les ordonnances de la diète ont occasionnée entre le roi et le peuple ait cessé avant qu'il soit trop tard pour y porter remède. Nous accusons en conséquence, au nom de la nation gravement blessée dans la personne de votre majesté, l'ambassadeur de Bavière qui a donné son adhésion aux funestes ordonnances de la diète, et les ministres bavares qui l'en ont chargé, de haute trahison envers la nation bavaroise la constitution du pays. Nous demandons en même temps de votre majesté la convocation immédiate des chambres, pour mettre les coupables en état d'accusation.

Louis ! ton peuple t'aljure hautement aujourd'hui de ne point conclure ce pacte désastreux avec les puissances absolues ! repousse les séductions du tentateur ! ne dédaigne pas l'amour des Bavares ! n'abandonne pas ton peuple dans l'instant de l'épreuve et du danger, afin de ne pas te repentir toi même plus tard de l'avoir repoussé, afin que si un jour le vasselage auquel tu te soumettrais te devient à charge, le peuple ne s'éloigne pas de toi à son tour lorsque tu demanderas son appui, et ne te dise : « Cherche du secours auprès de ceux en qui tu as eu plus de confiance que dans le peuple bavares ! »

Roi, toi qui connais la sainteté d'un serment, as-tu juré d'exécuter les ordres de l'Autriche et de la Prusse ? ou les termes du serment royal ne sont-ils pas : « Je jure de maintenir la constitution de Bavière ? »

Nous avons parlé à V. M. le langage de la vérité, et nous terminons en émettant le vœu que l'on y reconnaisse la fidélité que nous professons pour le roi et pour la patrie. — A Votre Majesté.

Les citoyens fidèles à la constitution.

FRANCE.

Paris, le 19 août. — Le roi va aller passer quatre jours au château d'Eu en Normandie.

— Plusieurs journaux ont annoncé qu'il était question pour l'armée d'une remonte de 30,000 ou de 22,000 chevaux. Nous pouvons assurer que ces journaux ont été induits en erreur, et qu'aucune disposition semblable n'a eu lieu.

— Une lettre particulière de Saint-Esprit nous apprend que le général Mina a passé dans cette ville déguisé, et se rendant sur les frontières. On ne sait au juste où il est allé.

— On écrit de Toulouse, le 14 courant :

« Un attentat horrible a été commis, dans la nuit du 13 au 14, sur une jeune enfant de cinq à six ans. Son corps, retrouvé hier matin dans les pépinières du pont des Demoiselles, atteste qu'après avoir assouvi son épouvantable brutalité, le monstre effrayé lui-même du spectacle de sa victime mutilée, expirante, a consommé le meurtre en l'étranglant.

« Notre main se refuse à tracer les détails de ce crime infâme, le dernier que puisse concevoir et exécuter la perversité humaine !

« Il paraît que, dans la soirée du 13, le monstre était parvenu à égarer sa pauvre victime et à la soustraire aux recherches des parens.

« Nous croyons pouvoir affirmer que la justice est sur les traces du coupable. (J. de Toulouse.)

— Un fait curieux, remarqué, non sans quelque honte pour la France, par le *Journal des Débats*, c'est la publication de l'*Histoire du cercle de craie* (*Hoei-lan-ki*), drame en prose et en vers, traduit du chinois en français par M. Stanislas Julien, imprimé à Londres aux frais du comité des traductions orientales ! « Il y a encore quelques gens, dit ce journal, qui regrettent cette haine aveugle et brutale que la France et l'Angleterre ont long-temps manifestée l'une contre l'autre. Mais il est temps que cet instinct tant soit peu barbare se change en une noble rivalité; et puis-

que nous avons des savans orientalistes qui rivalisent avec ceux de nos voisins, imprimons au moins leurs ouvrages à Paris. »

— Le cholera a chassé de Tœplitz les buveurs d'eau qui se sont alors réfugiés à Carlsbad. Il y a tant de neige sur les montagnes de la Bohême qu'on les parcourt en traîneau.

On lit ce qui suit dans le *Journal des Débats*, sur le discours du roi d'Angleterre :

« Nous qui n'avons jamais mis en doute la loyauté du gouvernement anglais, dans les négociations qui ont si utilement resserré depuis dix-huit mois les liens de notre alliance, nous trouvons les expressions royales d'une mesure parfaite. Nous ne demandons pas l'apparat d'un *Te Deum*, avant que les efforts communs de la France et de l'Angleterre aient enfin résolu, d'une manière irrévocable, la question qui a le plus sérieusement menacé le repos de l'Europe. Cette solution nous la pressons ardemment de nos vœux, et la sincérité de ceux que l'on forme à Londres, pour le même objet, n'est pas une des moindres garanties d'un résultat attendu avec tant d'impatience. »

Le général Daumesnil. Cet officier qui vient de mourir si déplorablement, était souffrant depuis plus de deux mois, mais ses habitudes sobres et son excellente constitution faisait espérer que son indisposition n'aurait pas de suite.

Il y a peu de jours, il fut obligé de se mettre au lit, et il a été saisi tout à coup d'un cholera si violent que tous les secours de l'art ont été inutiles.

On se souvient de ce mot énergique : *Quand les Russes me rendront ma jambe, je leur rendrai Vincennes.*

Ce trait n'est pas le seul qui honore ce général. Blücher lui écrivit pour lui proposer 3 millions s'il voulait rendre Vincennes.

« Je ne vous rendrai pas la place que je commande, » lui répondit Daumesnil, *mais je ne vous rendrai pas non plus votre lettre. A défaut d'autre richesse, elle servira de dot à mes enfans.* »

La blessure qu'il avait reçue à la bataille d'Esling nécessita l'amputation de sa cuisse. Il se trouvait logé dans une chambre assez reculée, et avec un autre officier supérieur qui avait eu aussi à supporter la même opération. Les deux malades étaient assez négligés : le camarade de Daumesnil est affecté tout-à-coup d'un accident grave ; une hémorrhagie très-abondante se déclare, et le malade pouvait périr si de prompts secours ne lui étaient apportés. Le brave Daumesnil, qui avait été amputé le matin même, ne calcule aucun des périls auxquels il s'expose ; il s'arrache de son lit, se traîne péniblement sur ses mains et ses muscles postérieurs, jusqu'au bout d'un long corridor, et là d'une voix terrible, il appelle des secours qui arrivèrent aussi à propos pour lui que pour son camarade. Il lui sauva la vie, mais il avait risqué la sienne.

EXPÉDITION DE DON PEDRO.

On lit dans la *Gazette de Madrid*, du 9 de ce mois, ce qui suit :

« Le 3 de ce mois, à dix heures du matin, l'escadre de don Miguel, composée du vaisseau le *Jean IV*, de la frégate *Douradinha*, de deux ou trois corvettes et de quelques bricks, a mis à la voile pour aller donner la chasse à l'escadrille commandée par l'amiral Sartorius. Celui-ci, instruit de ce mouvement par le bateau à vapeur qui croissait à l'entrée du Tage, se hâta d'échapper à la poursuite des bâtimens ennemis qui, n'ayant pu l'atteindre, dans la journée, virèrent de bord et revinrent à Cascats vers le soir.

« Don Miguel assistait à la sortie de ces bâtimens, et les équipages manifestaient le plus grand enthousiasme. »

— Le courrier de Lisbonne arrivé hier, a confirmé la nouvelle de la sortie des bâtimens de don Miguel, quoique le nombre nous paraisse exagéré, attendu que jamais on ne nous avait annoncé l'existence de tant de forces navales au pouvoir du tyran de Quélnz.

Mais ce qui surtout paraît inconcevable, c'est une communication de Madrid, faite à une personne qui habite notre ville : d'après cette personne, l'escadre de don Miguel aurait capturé, le 4 de ce mois, celle de don Pedro qui formait le blocus du port de Lisbonne. Quel que soit le caractère d'authenticité dont cette nouvelle soit entourée, nous ne saurions assez mettre nos lecteurs en garde contre de telles publications, tant qu'elles émaneront de pareilles sources.

— Un courrier expédié par l'ambassadeur anglais à Madrid à l'ambassadeur de la même nation à Paris, est passé hier à Bayonne. Rien n'a transpiré sur le contenu de ses dépêches. On sait seulement qu'il était recommandé au consul anglais résidant en notre ville, de les faire parvenir en toute hâte à leur destination, et qu'on lui annonçait en outre que de nombreux courriers allaient se succéder bientôt sur la ligne de Paris à Madrid.

— On annonce, d'une manière presque certaine, que des troupes espagnoles, cantonnées dans les provinces limitrophes du Portugal, ont déjà franchi la frontière pour aller au secours de don Miguel.

On a détaché de Badajoz plusieurs guérillas ont pris l'uniforme portugais pour opérer leur entrée sur le territoire du Portugal. Il paraît même que M. de Rayneval, notre ambassadeur à Madrid, informé que cette intervention à main armée, aurait protesté énergiquement. Nous osons à peine croire aux nouvelles que nous recevons à ce sujet, bien qu'elles nous viennent de très-bonne source, tant elles sont en contradiction avec toutes les promesses de Ferdinand. Nous attendons des détails plus circonstanciés.

(*Sentinelle de Bayonne.*)

Bayonne, le 13 août 1832.

Le consul portugais d'ici assure avoir reçu une lettre qu'il a communiquée à notre sous-préfecture, par laquelle on lui annonce que l'escadre de don Pedro a été prise le 3 par l'escadre de don Miguel. Vous verrez par ma correspondance que cette nouvelle est au moins prématurée.

Un courrier est arrivé ce matin au consul anglais, qui a fait partir aussitôt une estafette pour Paris.

Suivant une lettre de Madrid reçue par voie extraordinaire, le bruit courait dans cette capitale de l'Espagne que, don Miguel ayant perdu son escadre, les troupes constitutionnelles avaient fait leur entrée à Lisbonne le 8 de ce mois.

La *Gazette de Madrid* se contente d'annoncer que le 6 il n'y avait pas encore à Lisbonne de nouvelles de l'escadre miguéliste, sortie le 3 à la poursuite de la flotte de l'amiral Sartorius. (*Nouveliste.*)

BELGIQUE.

Bruxelles, le 21 août. — LL. MM. le roi et la reine sont sortis hier à quatre heures en voiture; ils ont dirigé leur promenade vers Boisfort et la Cambre. LL. MM. sont rentrées au palais à 7 heures du soir.

On dit que le roi se propose d'établir une résidence à Groenendaal, village situé entre Boisfort et la Hulpe.

— Aujourd'hui à une heure, LL. MM. iront en voiture entendre le *Te Deum* à St-Gudule. L'état-major-général de l'armée précédera à cheval la voiture du roi. Les troupes de la garnison formeront la haie.

— L'augmentation de l'épidémie, dont on déplore les ravages, a porté LL. MM. à témoigner le désir que la fête qu'elles avaient promis d'honorer de leur présence, fut ajournée. Aussitôt que des circonstances plus heureuses permettront que ce bal ait lieu, les personnes invitées en seront informées.

— Un arrêté royal du 20 de ce mois rapporte celui du 4 et autorise la régence de Bruxelles à contracter, au nom de ladite ville, un emprunt de trois millions cinq cent mille francs (3,500,000 francs), aux conditions indiquées dans la délibération du conseil de régence en date du 8 août courant.

— Une députation de la régence de Gand, chargée de complimenter S. M. Léopold au sujet de son mariage, doit arriver aujourd'hui à Bruxelles. Elle

est composée de MM. Van Crombrughe, bourgmestre, Huytens-Kerremans, Van Toers, de Meester et le comte d'Hane de Steenhuyse.

— Les comtes Hugo et de Mungdorf sont pour Mayence, hier matin à 6 heures.

La cour supérieure de justice s'est rendue le 19 de ce mois à l'audience solennelle de LL. MM. le roi et la reine : elle était accompagnée d'une garde d'honneur de 80 hommes, conformément aux dispositions du titre XX du décret du 24 mai 1830. M. Van Hoegten, l'un des présidents de chambre, a adressé au nom de la cour, le discours suivant :

« Sire, Madame,

« Il s'est accompli cet événement qui déjà depuis long-temps était l'objet des vœux du peuple belge, le roi que la nation s'est choisi, vient d'assumer à ses destinées une princesse dont la renommée a publié d'avance les rares et précieuses qualités. Les cris d'allégresse qui ont retenti partout ont prouvé que le peuple les connaît et sait les apprécier.

« De son côté, la cour supérieure de justice s'empresse d'apporter à Vos Majestés le tribut de ses hommages et de ses félicitations à l'occasion de cet hymen auguste et riche de tant d'espérances. L'hymen qui sera non-seulement à adoucir, par ses agrémens d'un bonheur domestique, les occupations pénibles et fatigantes de la royauté, mais qui en même temps le gage d'une alliance plus intime entre deux dynasties et deux nations liées par des nœuds si naturels d'un bon voisinage, d'intérêts communs, ainsi que d'une grande conformité de lois, de langage, de mœurs et de caractère.

« Ces liens, qui unissent si étroitement les deux peuples, sont bien faits pour assurer S. M. la reine qu'en changeant de pays elle n'a pas changé de patrie; et si, dans sa piété filiale et sa sollicitude pour la France, elle a dû sentir quelque regret en quittant une famille et un pays chers à son cœur, elle trouvera une famille adoptive et une patrie dévouée dans la Belgique entière : elle verra cette nation redoubler d'amour et de respect pour rendre son séjour agréable et mériter ainsi sa bienveillance. »

Le roi a répondu pour lui et pour son auguste épouse : « Sans doute, a-t-il dit, la reine a été douloureusement affectée en quittant une famille à elle si chère, elle était tendrement chérie, mais les sentiments qui partent d'elle a vu éclater sur son passage, l'accueil qu'on lui fait en Belgique, où elle a été reçue comme une reine déjà aimée, ont fait disparaître ces sensations pénibles : cette union qui certainement fera mon bonheur, aura des résultats plus importants dans l'intérêt général de la patrie ; elle nous assure une puissante alliance, et si le danger nous menaçait encore, nous y trouverions un appui et des secours qui ne nous manqueraient jamais. »

M. Legrelle, au nom de la régence d'Anvers, a prononcé l'allocution suivante :

« Sire, le collège des bourgmestre et échevins de la ville d'Anvers vient joindre ses hommages et ses félicitations et ses vœux aux acclamations qui s'élèvent spontanément dans toutes les parties du royaume pour célébrer l'heureux hymen qui, en assurant les destinées de votre majesté à celles d'une princesse aussi belle que bonne et vertueuse, resserre encore plus étroitement les nœuds de l'alliance qui existait déjà entre la Belgique et la France.

« Souffrez, sire, qu'en ces beaux jours, nos cœurs s'identifient, pour ainsi dire, avec le vôtre, pourrions nous ne pas participer à la joie de celui qui a pris tant de part à nos peines, dont la sollicitude paternelle comprend jusqu'au moindre de nos besoins, qui, dans un moment bien douloureux, est venu s'enfermer dans nos murs pour nous rassurer et nous bénir; de celui enfin dont la bienveillance et l'appui ne nous manqueraient jamais ! »

« Madame,

« En ouvrant une nouvelle ère de bonheur à votre auguste époux, vous ouvrez en même temps une nouvelle époque de gloire et de prospérité.

voire seconde patrie. Les Belges connaissaient déjà, par la voix de la renommée, vos attrait et vos angéliques vertus; ils vont jouir tous les jours de vos bienfaits.

LL. MM. ont écouté ces paroles avec le plus vif intérêt, et le roi a répondu avec un accent rempli de bienveillance, qu'il ne cessait d'affectionner particulièrement la ville d'Anvers, qu'il lui avait en effet donné des marques de son attachement et qu'il ne cessait de s'occuper de sa prospérité; qu'il avait appris avec quelque peine les bruits mal fondés qui avaient couru pendant son absence, sur la question vitale de la libre navigation de l'Escaut; mais qu'il était persuadé que notre situation n'avait pas encore offert un aspect plus favorable qu'aujourd'hui.

LIÈGE, LE 22 AOÛT.

Le camp de Diest, destiné à recevoir une brigade de deux régiments commence à s'établir. Il recevra d'abord le 11^e de ligne, et le 1^{er} chasseurs à cheval.

Le ministre de l'intérieur a, par arrêté du 14 de ce mois, chargé M. Gachard, archiviste du royaume, de publier successivement les documents inédits et intéressants pour l'histoire nationale, qui sont renfermés dans les dépôts de titres du pays. Cette publication devra, autant que possible, former chaque année un volume in-8^o, qui paraîtra par livraisons.

Le 9 août, en l'honneur du mariage du roi des Belges avec la princesse de France, M. de Rulter, constructeur à Ostende, a mis sur chantier, pour son propre compte, la quille, l'étravé et l'étembord d'un brick de 250 tonneaux, qui a reçu le nom de *Louise Maris d'Orléans*.

C'est le même constructeur qui, le 17 juillet 1831, lors de l'arrivée de S. M. en Belgique, fit lancer de son chantier le superbe schooner belge *Léopold I^{er}*, à l'instant même où S. M. passa à Ostende sur le pont des Bassins.

Un double suicide par amour vient de réaliser à Marseille les scènes fabuleuses du roman, et de reproduire la catastrophe lyonnaise de *Célestine et Faldoni*. Camille S., jeune lingère d'une grande beauté, avait une liaison avec un ouvrier ébéniste. La famille du jeune homme refusait de les unir. Le 6 août, on les a trouvés dans les bras l'un de l'autre, asphyxiés par la vapeur de trois réchauds à charbon. Une circonstance bizarre de cette mort est la toilette élégante et bien au-dessus de leur condition dont les victimes s'étaient parées avant le dernier adieu.

Le professeur Jordan, qui joue le premier rôle parmi les députés de la Hesse, est le fils d'un pauvre cordonnier tyrolien. Etant encore enfant, il avait émigré avec une cornemuse, et à l'aide de l'argent qu'il gagnait dans sa vie vagabonde, il se mettait en état de faire les frais de ses études; il professa d'abord à Heidelberg; il obtint ensuite une chaire de droit à Marbourg qu'il occupe encore.

La police de la Bavière rhénane croit être sur les traces d'une association d'étudiants, qui sous le nom de *Germania*, poursuivait les idées de l'ancienne *Burschenschaft*. Les jeunes gens, accusés d'être membres de cette société, sont tous les jours soumis à des interrogatoires.

M. Mignet, l'auteur d'une excellente histoire de la révolution française, est en ce moment à Genève où il achève une *Histoire de la Réformation*. Ce célèbre écrivain a voulu consulter les précieux manuscrits de Calvin, qui ont pu lui fournir d'abondans matériaux.

Des lettres de Messine confirment l'annonce d'une guerre imminente entre le royaume de Naples et l'empire de Maroc.

Malgré tous les efforts d'imagination des ennemis de l'ordre de choses actuel, il est évident que le mariage du roi est un événement heureux pour l'indépendance du pays, et le bon sens populaire ne s'y méprend pas. Si ce n'était qu'un fait sans portée, sans influence sur l'avenir du pays, il n'exciterait point autant la colère de l'orangisme

dont les transports ne furent jamais plus furieux, qu'on en juge par les hurlemens du *Messenger*:

« Léopold sera national dans cinq ou six rues » et *détesté* dans sept provinces et demie. — « On a bien raison d'en faire un souverain: quel homme de bon sens en voudrait pour son *domestique*. » — « Cela n'empêche pas le peuple d'oublier ce qu'il doit à Léopold. — Du malheur » et de la *honte*. »

Nous reproduisons aujourd'hui un article du *Courier de Londres*, devenu l'avocat du roi Guillaume. Un journal de Bruxelles, d'ordinaire bien informé, a déjà fait connaître les motifs de la volte-face du journal anglais. Un article du *Courier*, n'a guère aujourd'hui plus d'importance qu'un article du *Messenger de Gand*.

Les nouvelles du Portugal apportées par les journaux du matin présentent de grandes contradictions. (*Voyez France*.) Dans la séance du 15, à la chambre des pairs, lord Grey a déclaré que le succès de don Pedro était subordonné à l'appui que lui prêterait la population. Il est fort regrettable alors que le discours de clôture du parlement britannique ne contienne pas un mot en faveur de la cause de Dona Maria. La sympathie du gouvernement anglais devait exercer une grande influence sur la détermination des Portugais.

Un journal de Paris, le *Temps*, donne les explications suivantes sur les lenteurs de l'expédition de don Pedro:

« Don Pedro avait espéré, en prenant terre à Porto, qu'une partie de l'armée portugaise passerait sous ses drapeaux. Cette confiance qui ne reposait sur aucune donnée positive a été trompée: et delà les lenteurs de l'expédition. S'il est vrai cependant que la garnison d'Almeida se soit déclarée pour la cause constitutionnelle, don Pedro va se trouver maître du nord du Portugal, et l'accroissement de ses forces lui permettra de poursuivre avec plus de vigueur ses premiers avantages. »

La presse du mouvement ne trouve point le discours du roi d'Angleterre fort rassurant pour le maintien de la paix générale. « L'intime union qui existe entre moi et mes alliés, a dit S. M. britannique, me faire croire à la continuation de la paix générale. » Si ces paroles, dans leur réserve officielle, dit un journal, ne présentent pas les affaires de l'Europe comme étant complètement simplifiées, au moins défendent-elles d'accepter les assertions de ceux qui chaque jour croient devoir annoncer quelques nouveaux symptômes d'une conflagration imminente. Ce ne serait pas au moment où les armées étrangères commencent à se mettre en marche, comme on nous le répète au moins une fois par semaine, que le discours de la couronne annoncerait au parlement qu'il espère la continuation de la paix.

CHOLERA. — Bruxelles. — Du 19 août, à 9 heures du matin, au 20 août à la même heure, 53 nouveaux cas, 33 décès.

Ivelles, 20 août. — 6 cas nouveaux, 2 décès.

Hal. — Du 18 au 19 août, 42 cas de choléra 20 décès.

Louvain, 19 août. — Ni cas nouveau ni décès.

Gand, 19 août, à 7 heures du soir. — Depuis hier, 13 décès, 42 nouveaux cas, 24 en traitement, 14 convalescens, 5 guéris.

Termonde, 19 août. — 2 cas nouveaux, aucun décès.

Audenarde, 18 août. — 2 cas de choléra, suivis de décès; ce sont les premiers.

Anvers. — Du 18 au 20 août, 28 nouveaux cas, 22 décès, 3 guéris.

Malines, 19 août. — 4 cas nouveaux, aucun décès.

Lierre, 18 août. — 4 cas de choléra, suivi de décès; c'est le premier.

Mons, 19 août. — 4 cas nouveaux, 1 décès.

Tournay. — Du 18 au 19, 3 cas nouveaux, 2 décès.

NOUVELLES DE HOLLANDE.

On mande de La Haye, 18 août:

« Demain S. M. le roi part pour le Loo. Ce matin, le conseil de cabinet s'est assemblé à dix heures et demie, et est resté réuni jusqu'à deux heures. Par suite de ce conseil, un fonctionnaire du département des affaires étrangères doit, à ce qu'on apprend, partir cette nuit pour Londres, avec des instructions ultérieures pour M. le baron Van Zaylen. »

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Concours de 1832.

En exécution du règlement adopté par le ministre de l'intérieur, des concours publics sont institués au conservatoire de musique dans le double but d'exciter l'émulation des élèves et de faire connaître les jeunes talents.

Ces concours auront lieu les 24, 25 et 27 de ce mois à trois heures de relevée dans la grande salle de l'hôtel-de-ville.

Le jury des concours est composé des membres de la commission de surveillance que préside le bourgmestre, du directeur et de cinq professeurs du conservatoire.

L'importance de ces concours consiste principalement pour les élèves, dans la difficulté d'y cueillir la palme. Il n'en est pas, d'un conservatoire comme d'une pension où chacun doit annuellement remporter un prix avant de rentrer dans sa famille.

Un premier prix au conservatoire, ne peut appartenir qu'au talent le plus distingué: c'est un brevet de capacité qui transforme un élève en maître, et sous ce rapport le jury ne peut se montrer trop sobre de récompenses.

Plusieurs années de succès font apprécier les bienfaits de cette institution. Déjà beaucoup d'élèves distingués la recommandent à la bienveillance publique; et elle promet de multiplier des talents qui honoreront le pays, d'épurer le goût musical et d'étendre des jouissances qui ont une influence heureuse sur la vie et les mœurs. Les concours dont il s'agit ne peuvent donc manquer d'intéresser vivement le public, qui y sera admis chaque fois.

C'est par l'effet des circonstances que ces concours qui, aux termes du règlement, auraient dû commencer depuis deux ans, ont lieu pour la première fois cette année.

Leur objet est d'assigner le rang à chaque concurrent. Ces rangs sont fixés par un scrutin secret qui a lieu publiquement à l'issue de chaque concours.

Les noms des Lauréats seront proclamés par le président du jury.

Les prix leur seront remis solennellement dans une séance publique qu'on annoncera ultérieurement. Ce sera donc dans cette séance solennelle que chaque Lauréat sera appelé à justifier par des efforts de talent les distinctions honorifiques qui leur seront remises.

Nota. Les personnes qui assisteront à ces séances sentiront qu'une tenue décente y est nécessaire.

Dans l'intérêt même des concurrents, le public est invité de s'interdire pendant la durée de chaque concours tout signe d'approbation ou d'improbation. On doit sentir que la détermination du jury ne doit être influencée d'aucune manière.

DÉTAILS SUR LA MORT DE NAPOLEON II.

Entre autres articles curieux, on remarque dans la livraison que publie aujourd'hui la *Revue de Paris* un article sur les derniers momens du fils de Napoléon. C'est l'extrait d'une correspondance particulière confiée à M. Arnault de l'académie française.

Les détails sont consignés dans les lettres écrites par une dame de Paris qui se trouvait à Vienne lors de ce douloureux événement; lettres d'une sœur qui raconte ingénument à son frère ce qui se passe devant elle et autour d'elle, et ne déguise pas plus ses opinions qu'elle n'exagère ses sentimens. Ce n'est pas pour le public que ces lettres ont été écrites. Mais n'est-ce pas précisément pour cela qu'elles sont bonnes à être publiées.

Dans la première lettre, datée du 14 juillet, on annonce la fin prochaine du jeune duc de Reichstadt. Cette lettre se termine ainsi:

« Quoi qu'il en soit, il est perdu. Il le sait, et il attend avec la plus grande tranquillité le moment qui le délivrera du fardeau de la vie.

« Adieu, mon frère.

A. D. C.

Vienne 24 juillet.

« Mes pressentimens ne me trompaient pas. Je t'écris au plus lugubre de toutes les cloches de Vienne c'est le signal du convoi de ce pauvre duc de Reichstadt. Il est mort avant hier à cinq heures du matin, sans la moindre convulsion, mais après avoir horriblement souffert.

« Les médecins s'accordent à dire qu'il s'est suicidé, non-seulement par son obstination à se refuser à leurs remèdes;

mais encore par son adresse à leur dissimuler les symptômes de son mal. Un d'eux, dans l'espoir de ranimer ses forces morales, lui disait un jour avec une emphase tant soit peu tudesque : Monseigneur, vous êtes né soleil, vous n'êtes plus qu'une planète, mais vous pouvez devenir comète; une grande crise politique s'approche, voyez que de chances elle vous offre! — Laissez moi mourir tranquillement, a-t-il répondu, c'est tout ce que je désire.

» Sa mère ne l'a point quitté depuis son arrivée; elle était au pied de son lit quand il a expiré. Un frémissement convulsif s'est emparé d'elle; et depuis lors elle a la fièvre. On la dit elle-même très malade de la poitrine.

» L'archiduchesse Sophie, femme de l'archiduc François, est inconsolable. Elle avait pour ce malheureux jeune homme une affection qu'il payait du plus tendre retour. Tout le temps de sa maladie elle ne l'a pas quitté d'une minute, quoi qu'elle fût grosse et qu'elle eût besoin des plus grands ménagements. C'est elle qui a vaincu la répugnance qu'il montrait de se faire administrer. Prenant le prétexte de ses couches, dont le moment approchait, elle a voulu recevoir tous les sacrements, même celui de l'extrême-onction. Entraîné par son exemple, et bien plus encore par ses instances, il s'est soumis à un devoir, qu'il n'envisageait que comme une affaire d'étiquette.

» Je ne sais si le contraste de cette jeune femme, prête à donner le jour à une nouvelle créature, et la figure de ce jeune homme expirant au printemps de la vie, a frappé les spectateurs; mais de toutes parts ce n'était que gémissements et sanglots.

» Depuis ce jour le mal n'a fait qu'empirer; et la preuve que le pauvre patient ne se faisait aucune illusion sur son état, c'est qu'il avait fait faire son portrait pour cette même archiduchesse Sophie, et qu'il a fait graver au bas : *souvenir éternel d'un mourant*. Celle-ci est accouchée tout récemment. Jugé combien on doit redouter pour elle l'impression d'une perte aussi douloureuse!

» On prétend que, par un hasard singulier, il est mort dans la chambre que son père occupait à Schœnbrunn, et sur le lit où il couchait. Qui sait si ce n'est pas dans cette même chambre et dans le lit même que Napoléon a conçu la première idée de son mariage avec Marie Louise? Hélas! à cette époque, il ne prévoyait pas que le fruit de cette union ne parviendrait pas à sa maturité, et que, déshérité de sa couronne, l'héritier de sa gloire mourrait sous l'uniforme autrichien.

» Qu'importe qu'on lui rende à cette heure, pauvre exilé, qu'il est, les mêmes honneurs qu'aux archiducs d'Autriche! Ces tristes honneurs peuvent-ils se comparer à ceux dont son berceau fut entouré? Et sa place entre les momies de cette illustre maison soit à Ste. Hélène, soit à la place Vendôme au pied de cette belle colonne qui porte jusqu'aux cieux les titres de leur gloire commune?

» De tous les hommages qu'on lui rend aujourd'hui, le seul dont je lui pardonnerais de se sentir ému et même fier, ce sont les larmes du peuple de Vienne; car elles partent du cœur et sont encore un tribut à la mémoire de son père. Jamais nation ne fut aussi napoléoniste. Je suis persuadée que plus d'une espérance reposait sur cette jeune tête.

» A demain d'autres détails.

» Ta sœur.

Le 25 juillet.

» Tout est fini, cher frère; tout est tranquille. Il ne nous reste plus rien du *filz de l'homme*, et sa dépouille mortelle repose maintenant parmi celles de la famille impériale, près de la place qui attend son aïeul. Là comme pendant sa vie, il est loin du sol qui l'a vu naître. Que ne puis-je de mon soufflé y transporter ses cendres, et les voir bientôt réunies à celles de son père sous ce monument où le vœu de tout bon Français le rappelle et que restitué à sa gloire un roi vraiment français!

» Je ne sais pourquoi le souvenir de son père n'a jamais été aussi vif dans mon cœur. N'est-ce pas parce que j'éprouve tout ce qui se serait passé dans le sien s'il eût survécu à ce fils objet de ses plus tendres pensées? Ah! qu'il eût joui de son ardeur martiale et de cette puissance de volonté dont les plus affreuses douleurs n'ont pas même triomphé!

» Comme il n'arrive que trop souvent chez les êtres supérieurs que les circonstances oppriment, toutes ses facultés se sont tournées contre lui-même, et n'ont été que des instruments de sa perte. Il ne faut pourtant pas se dissimuler que dans aucune position il ne pouvait vivre long-temps. L'humeur cancéreuse, dont son père était affecté, s'était jetée tout à la fois sur les viscères du bas-ventre, où elle avait formé un squirre, et sur les poumons, dont un lobe était déjà détruit. Je répète ce que disent les médecins. C'est donc sa vie plutôt que sa mort qu'il faut pleurer; et pourtant c'est sa mort que chacun pleure, et moi-même je ne puis supporter l'idée que la dernière étincelle du génie de Napoléon vient de s'éteindre.

» Il y avait déjà tant de choses dans cette jeune tête! Les médecins disent qu'on ne pourrait en voir une plus merveilleusement organisée, et les regrets de ceux qui ont vécu dans l'intimité de ce prince, attestent l'excellence de son cœur.

» Quelqu'un, que ses relations avec le duc de Lucques met à même de savoir ce qui se passe à la cour, m'a dit qu'elle était plongée dans le deuil le plus profond, et qu'on redoutait beaucoup l'effet que cet événement a produit sur l'empereur, qui doit revenir à Schœnbrunn au premier moment. Toute mourante qu'elle est, Marie Louise a voulu aller à sa rencontre. Qu'elle doit être à plaindre! quoiqu'elle ait abdiqué la place que la gloire lui préparait, et l'honorable malheur qu'un héros lui avait légué, elle est mère!

» On m'a promis des cheveux de ce pauvre duc. Si l'on me tient parole, je t'en enverrai. On parle aussi d'un portrait lithographié, je t'achèterai de t'en apporter quelques exemplaires; et je ne tarderai pas. Mes affaires sont à peu près terminées et j'ai besoin de parler de tout cela avec vous tous; vous me comprenez si bien!

» On s'arrachait hier dans les boutiques tous les portraits qui ont été faits de lui. C'est un délire. On n'a pas d'idée, non plus de la foule qui s'est portée à son convoi et de la tristesse peinte sur toutes les figures. C'est que le peuple comprend cette perte et tout ce qu'elle a de réel pour lui; peut être l'apprécie-t-il avec exagération. Mais cela se conçoit. Son avenir repose à présent sur si peu de chose!

» Dans trois semaines je t'en dirai davantage. Adieu.

» Ta sœur.

J'ajouterai peu de réflexions à celles dont ces lettres sont remplies, et qui leur impriment un caractère si touchant de philosophie et de sensibilité. Ce n'était pas un homme ordinaire que le jeune Napoléon, et c'est ce qui l'a tué. Des vertus héroïques qui, faute de trouver l'objet de leur application, ont dévoré l'âme dans laquelle elles fermentaient; un courage usé en patience, une émulation dépensée en désespoir, telle est l'histoire du *filz de l'homme*. Et que restait-il de cet enfant né sur un trône de roi et qu'attendait un trône d'empereur? Le berceau que lui donna la ville de Paris, un berceau vide! et ce berceau, dit M. de Châteaubriand, contenait les destins du monde!

Liège, le 21 août 1832.

A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Tous les ans quelques élèves faibles éprouvent le besoin de consacrer à leurs études une partie des vacances, afin de se mettre en état de suivre avec fruits les classes dans lesquelles ils doivent se trouver à la rentrée. Veuillez me permettre d'annoncer, par la voie de votre journal, que MM. Jeanne et Gulikers, professeurs au collège, continuent pendant les vacances, comme par le passé, à donner des leçons aux élèves des différentes classes, latines et françaises.

Agréés, etc. Le principal, professeur de rhétorique, H. GUILLERY.

ETAT CIVIL DE LIEGE du 21 août.

Naissances : 2 garçons, 2 filles.

Décès : 3 femmes, savoir : Jeanne Raskin, âgée de 71 ans, rue sur le Mont. — Marie Jeanne Bastin, âgée de 39 ans, journalière, rue du Grand Henry, épouse de Guillaume Bernimoulin. — Marie Rosalie Lomanie Kinot, âgée de 29 ans, faubourg Saint-Gilles, épouse de Jean François Fraikin.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Il s'est EGARÉ un CHIEN d'arrêt de forte taille, poil ras, blanc avec tâches brunes à la tête et à l'origine de la queue. Dix francs de récompense à celui qui le ramènera sur Avroy, n° 786. 320

SOCIÉTÉ D'HARMONIE.

Jeudi, 23 août, HARMONIE et BAL.

Les billets de dames se distribuent chez HUTTOY, rue du Stalon, et ceux d'étrangers, chez les commissaires d'ordre. Messieurs les associés sont priés de se munir de leurs cartes personnelles.

Par la commission, le secrétaire, J. J. COLLETTE.

POUR CAUSE DE DEPART

Vente de Vins et d'un beau Mobilier.

Le notaire BERTRAND vendra à l'enchère et au comptant en la maison cotée 115, rue Agimont, près de l'hôtel du gouvernement, savoir :

Le 24 août, à 2 heures, 3,000 bouteilles de vins fins, consistant en vin de Bourgogne des ans 1818, 1819, 1822 et 1825, Bordeaux vieux, Rhin de 1845. Moselle, Champagne, Chateau Grillé, Cote rotie superfin, Hermitage rouge et blanc, et plusieurs Arbustes tels que Lauriers, Orangers, Citronniers, Plantes Grasses, etc.

Et le 27 et 28 août, un très-beau Mobilier, consistant en bois de lits, commodes, buffet, toilettes, lavabo, bureaux, corps de bibliothèques, secrétaire, travailleuse, armoire à glace, armoire à cartons, tables de jeu, à coulisses, à thé, à la tronchin, tables rondes à un seul pied, table carrée, consoles, écrans, un meuble de salon composé d'un canapé, six fauteuils et deux bergères, chaises rembourées, chaises à l'anglaise, le tout en acajou, glaces, gravures, différents autres Meubles en mérisier, chaises de paille, corps de bibliothèque en bois blanc, poêles, batterie de cuisine, stores, une baignoire avec sa chaudière et ses tuyaux, quelques plats modèles et divers ustensiles de ménage.

La veuve L. FALLOISE, négociante, rue Vinave-d'Ile, n° 46, cessant son commerce VENDRA jusqu'au 15 septembre au dessous du prix de facture les articles ci-après, canifs de toute espèce, couteaux de table et de dessert; lunettes, lunettes de spectacle; bretelles, brosse à barbe, savon de Windsor première qualité, et une infinité d'autres articles.

A VENDRE un JARDIN d'environ un bonnier très-bien arboré, avec une MAISON composée de 4 pièces, et ayant issue au Pery et Hors-Château. S'adresser à M. le notaire DUSART. 323

Un bon CHEVAL de voiture à VENDRE, rue sous la Grande Tour, n° 86. 319

VENTE PUBLIQUE.

Le syndic de la faillite de feu M. Jean Théodore Tonniers, fera procéder par le ministère de maîtres VAN BERTRAND et NEVEN, notaires, à Tongres, à la vente publique au plus offrant :

D'une belle et vaste MAISON, située au centre de la ville de Tongres, aux Enclotres, une des rues la plus fréquentée, composée de 2 grands corps de bâtiments avec cour, remises, caves, grande citerne et pompe.

Le bâtiment, ayant vue sur la rue, comprend au rez-de-chaussée deux grands salons, une place à manger, une chambre à coucher avec cabinet, une sgrande cuisine et un grand vestibule avec un escalier royal.

Au 1^{er} cinq grandes chambres avec leurs cabinets, un long corridor conduit à ces places, au-dessus du premier se trouve un très-grand grenier.

Le bâtiment, ayant vue sur l'église séparé du premier par la cour, se compose au rez-de-chaussée de trois grandes places, ayant servi de magasin, boutique et comptoir, surmontées de deux grands greniers.

Tous ces bâtiments, bâtis à la moderne et couverts en ardoises, sont en très-bon état.

Cette vente aura lieu lundi 3 septembre 1832, à 10 heures du matin, en la maison sus-désignée.

Pour les conditions à s'informer chez lesdits notaires.

Le 3 septembre 1832, 10 heures du matin, il sera procédé à la VENTE publique aux enchères, en l'étude de M. BERTRAND, notaire à Liège, de deux MAISONS portant le n° 26, situées rue sous l'Eau, faubourg d'Americourt, Liège, avec 69 perches 75 aunes de jardin, dit Collin, 52 perches 31 aunes de houblonnière et 43 perches 59 aunes de pré, sis au même lieu. S'adresser audit M. BERTRAND, notaire, pour connaître les conditions de cette vente.

On DEMANDE un DOMESTIQUE, sur la Batte, n° 1092.

Une BONNE allemande sachant parler français, peut se présenter au bureau de cette feuille.

A VENDRE DEUX PRESSES en bois dont une à l'usage de premier et une à presser le papier. S'adresser rue Pont-de-la-Nonne n° 11.

COMMERCE.

Fonds anglais du 18 août. — Consol. 84 7/8. — Fonds belges 77 3/4.

Bourse de Vienne du 11 août. — Métalliques, 87 1/2. — Actions de la banque 1138 0/0.

Bourse d'Amsterdam, du 21 août. — Dette active, 116 0/0 0/0; idem différée 00. — Bill. de change 17 1/2 0/0. — Syndicat d'amor. 73 7/8 00, idem 3 1/2 0/0, 59 1/8 0/0. — Rente remb. 2 1/2, 00. — Act. Société de comm. 00 0/0 0/0. — Rus. Hope et C^e, 96 97 1/2 0; idem ins. gr. li., 00 0/0 0/0. — idem C. Ham., 00 0/0; idem em. à l., 00 0/0. — Dan. à l., 00 0/0. — Ren. franc. 0 1/2, 69 9/16 0. — Métall. 85 0/0 0/0. — Naples Falc. 75 3/4; idem à Lond., 00. — Perp. à Amst., 00 0/0 0/0. — A. R. 1^{re} levée, 000. — Rente perp., 00 0/0. — Lots de Pologne, 00 0. — Brésil., 00 0/0. — Grec 2^e levée, 00 0/0. — Contr. de guerre 00 0/0. — Bill. du trésor 00 0/0 0/0.

Bourse d'Anvers du 21 août.

Change.	a courts jours	à 2 mois.	à 3 mois.
Amsterdam	1/2 av.		
Londres.	40/10 1/2	P 40/8	
Paris.	1/8 b.		
Francofort.	manque		
Hambourg.	35 1/2	P	

Escompte 0 0/0

Effets publics. — Métalliques, 89 1/4 et P. — Lots portugais 379 0/0 00. — Napolitains, 76 1/8 00 P. — Guelphes 79 1/2 00. — Rente perpétuelle Espagnole de Paris 0/0 0/0. — Idem Amsterdam, 51 1/4 1/8 0. — Anglo-Américain, 69 0/0 A. — Lots de Pologne 99 1/4 P. — Anglo-Belge, 50 0/0 0. — Emprunt romain, 79 1/4 0. — Emprunt belge de 12 millions 98 5/8 A. — idem de 10 mill., 99 0/0 0/0. — idem de 24 millions, 75 1/2 A.

Arrivages au port d'Anvers, du 21 août.

Le 3 mats amér. Eltza Grauts, cap. Libits, ven. de Bichmond, chargé de tabac.

Le brick amér. Powhatam, cap. Le Breton, ven. de Virginie, chargé de tabac.

Le brick anglais Alica, cap. Le Bas, ven. de Rio Janeiro, chargé de café.

La chasse marée française Lea, cap. Poissonnier, venant de Bordeaux, chargé de vin.

Le galéasse danoise Sinn et Margarethia, cap. Brink, venant de Frederikstad, chargée d'avoine.

Bourse de Bruxelles, du 20 août. — Emprunt de 42 millions, intérêt 5, 98 3/4 P. — Emprunt de 10 millions, intérêt 5, 99 1/8 A. — Emprunt de 24 millions, 75 1/2 A.

H. Lignac impr. du Journal rue du Pot, d'or n° 622, à Liège.